



Avril • 2017

Numéros Utiles

Mairie	02 97 57 63 91
	Fax : 02 97 57 72 33
	contact@sainte-anne-auray.com
	www.sainte-anne-auray.com
Santé	
Cabinet médical	02 97 57 57 18
Cabinet infirmier	02 97 57 65 40
Pharmacie	02 97 57 63 05
Dentiste	02 97 57 66 52
Kinés - M. POIS	
M. LE GUERROUÉ	02 97 31 98 78
Kinés -	
Mme GICQUEL-LEROUX	02 97 57 86 06
Ostéopathe	02 97 31 98 78
Opticien	02 97 29 93 58
Pédicure - Podologue	02 97 31 82 14
Vétérinaire	02 97 31 73 00
Urgence vétérinaire	06 48 28 39 65
Pompiers	18
Police	17
Samu	15
Centre anti-poison	02 99 59 22 22
La Poste	02 97 57 64 92
Office de Tourisme	02 97 24 34 94
Ouest France	06 84 07 84 71
Le Télégramme	06 62 08 54 46
Gare d'Auray	
ou de Vannes	36 35
Taxi GUERNEVÉ	02 97 57 56 56
	ou 06 80 84 99 27

Le Mot du Maire

Bonjour à tous,

Nous nous dirigeons vers les beaux jours, vers le printemps et ce mois-ci je souhaite attirer l'attention des personnes circulant à vélo et plus particulièrement les parents de jeunes enfants.

Jusqu'à présent le port du casque à vélo pour les enfants de moins de 12 ans était vivement recommandé, désormais c'est obligatoire, une « mesure douce » selon les autorités qui espèrent voir cette pratique se répandre à tous les cyclistes de tous âges. Une personne transportant ou accompagnant un enfant de moins de 12 ans sans casque à vélo devra s'acquitter d'une amende de quatrième classe (90 euros). Les effets protecteurs du casque sont reconnus. Selon la Sécurité routière, il diminue le risque de blessure sérieuse à la tête de 70%, celui de blessure mineure de 31% et celui de blessure au visage de 28%. Je profite également de ce mot pour rappeler notamment aux adolescents que les rues ouvertes à la circulation ne sont pas des terrains de jeux et leur rappeler que les acrobaties en vélo sont dangereuses.

Je souhaiterais, dans ce numéro, faire un petit rappel à tous les propriétaires de maisons, d'immeubles ou de commerces : vous êtes tenus de maintenir en bon état les façades et les accessoires apparents de votre bien. Si les travaux consistent en un simple ravalement ou une isolation par l'extérieur, il vous faudra remplir un formulaire de déclaration préalable. L'autorisation interviendra sous un mois ou deux si vous êtes aux abords d'un monument historique. Je vous invite, si vous avez besoin de conseils, à prendre un rendez-vous au service urbanisme de la commune ou éventuellement si les travaux sont plus importants à la maison du logement à Auray.

L'élection présidentielle aura lieu le 23 avril et le 7 mai prochains.

Une modification du lieu de vote a été réalisée afin de rééquilibrer le bureau n° 1 « Salle Camborne » et le bureau n° 2 « Ecole du Cheval Blanc ». Chaque riverain, des rues concernées, sera averti par un courrier de ce changement. Je vous prie de bien vouloir nous excuser de ce petit désagrément dans vos habitudes.

A bientôt,

Le Maire - Roland GASTINE

État Civil

Période de JANVIER - FÉVRIER - MARS 2017

NAISSANCES

11 janvier Norah LE GAL
 25 janvier Naël SEBILE
 26 janvier Léopaul DEVILLIER
 15 février Julia LE TEXIER
 07 mars Emma ROBIC

MARIAGE

11 mars Lou-Kévin ROQUAIS
 et Elisabeth PETRESCO

DÉCÈS

01 janvier Rosalie LABOUSSE née LE RET
 06 janvier Marie BEINVEL née DRÉAN
 13 janvier Yvette CHEVALLIER née LIVRON

16 janvier Henriette DORÉ née DHAUSSY
 21 janvier Jeanne BOHAN
 27 janvier Marie-Claire GAUTIER née DANAUD
 27 janvier Aurélie LE FUR
 29 janvier Marie LE HÉNAFF
 29 janvier Thérèse NOBLET
 30 janvier Angèle LE CORRE née GUÉZEL
 02 février Benoît GUILLEMET
 06 février Marcel LE SOMMER
 06 février Joseph POSTIC
 09 février Anne LE GUENNEC
 11 février Anne-Marie GAUTHER née COLLET
 11 février Pierre LELIEU
 28 février Jeannine LE FUR née LE BAGOUSSE
 28 février Didier NICOLIE
 06 mars Joseph NICOLIE

Directeur de la publication :
 Roland GASTINE, Maire de Ste-Anne d'Auray
Membres de la rédaction :
 ROBIN Philippe - REBY Stéphanie
 Christian TROBOA - LE LOSTEC Nicolas
 LE ROUX Franck - JOUNOT Yvan
 DESMARCHELIER Patrick - ANDRE Nathalie

Conception et réalisation :
 Frédéric SUEUR
 CRÉAPRINT-COMMUNICATION
 06 07 08 67 10
 www.creaprint-communication.com
 Tirage : 1200 exemplaires
 Imprimé sur papier recyclé
 Encre végétale

Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement



Construire en neuf, réhabiliter une vieille maison, vivre en ville ou à la campagne, au centre bourg ou dans les champs, pour quel projet de vie, aujourd'hui et dans l'avenir, à quel prix... un ensemble de questions que se pose tout particulier en devenant d'être propriétaire, que le CAUE propose d'accompagner tout au long de la maturation de son projet.

Au travers de la 3^{ème} édition du « PRIX DES MAISONS DU MORBIHAN », le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement du Morbihan (CAUE) souhaite mettre en lumière les réalisances de maisons construites depuis 2013 et ainsi contribuer de manière permanente et régulière à la démocratisation d'une culture architecturale auprès du grand public et plus particulièrement auprès des morbihannais ayant un projet de construction.

Le « PRIX DES MAISONS DU MORBIHAN » souhaite promouvoir les réalisations qui présentent une réponse à l'enjeu d'un urbanisme durable (maisons rénovées ou

neuves en centre bourg, constructions sur division parcellaire ou sur petites parcelles en ville, habitat partagé...), en donnant une attention toute particulière aux enjeux environnementaux.

Cette édition est ouverte à tous les maîtres d'ouvrage, maîtres d'œuvre, privés ou publics, ayant produit ou fait produire des logements dans le Morbihan du 1^{er} janvier 2013 au 30 avril 2017 et non présentés lors des éditions précédentes de ce prix.

En vue de présenter aux particuliers de nouveaux exemples d'habitat à privilégier dans le cadre de sa mission de conseil architectural, effectué à titre gracieux auprès des particuliers, le CAUE vous invite à présenter votre maison, si celle-ci a été achevée après le 1^{er} janvier 2013.

Pour cela, merci de consulter son site internet :

<http://www.caue56.fr/prix-maisons-du-morbihan/>

Vie Communale

Élections

Réorganisation des bureaux de vote

La commune profite de la refonte complète des listes électorales pour rééquilibrer le nombre d'électeurs dans chaque bureau.

Il existe ainsi deux bureaux de vote sur la commune : le bureau de vote n°1 à la salle Camborne et le bureau n°2 à l'école du Cheval Blanc.

Depuis quelques années, du fait des constructions plus nombreuses sur le secteur du bureau n°2, l'écart du nombre d'électeurs s'est accentué entre les bureaux de vote n°1 (879 électeurs) et 2 (1038 électeurs).

Aussi, au vu de ce déséquilibre et des constructions à venir, il convient de diminuer cette différence.

L'ensemble de ces changements vont entrer en application en 2017, lors des opérations de refonte des listes électorales.

Vous trouverez ci-après les rues qui sont transférées du bureau 2 au bureau 1 :

- Chemin de Malachappe
- Rue de la croix
- Rue du 5 août 1944
- Résidence les korrigans
- Impasse de la grande prairie
- Rue M/S François Vieljeux
- Impasse Stanislas Le Louër
- Rue du M/S Emmanuel Delmas

Un courrier d'informations sera envoyé aux personnes concernées afin de rappeler ce changement.



Cartes électorales

Chaque électeur recevra une nouvelle carte par voie postale quelques jours avant le 23 avril 2017.

23 avril : Elections présidentielles

7 mai : Elections présidentielles

11 juin : Elections législatives (députés)

18 juin : Elections législatives

Atelier Le Garrec Autos

- Vente et réparations toutes marques
- Mécanique • Carrosserie

56400 Mériadeuc
Tél. : 02 97 57 68 95

• Peinture • Remplacement Pare-brise



CocciMarket

8 rue du Général de Gaulle
56400 Sainte-Anne d'Auray
Tél. : 02 97 57 78 77
www.coccimarket.fr



Mardi au vendredi de 8h à 12h30
et de 14h30 à 19h30
Dimanche de 8h30 à 12h30
Fermé le lundi

Démarches administratives en ligne

Les démarches administratives en ligne étant de plus en plus nombreuses, de nombreux sites jouent la carte de « site officiel » afin de faire payer à l'internaute des démarches que celui-ci pourrait effectuer gratuitement s'il se rendait sur le site officiel de la démarche.

Voici une liste des démarches administratives que l'utilisateur peut réaliser gratuitement :

CONCERNANT L'IMMATRICULATION :

- L'édition d'un certificat de situation administrative.
- La pré-demande de changement de titulaire.
- Le changement d'adresse sur le certificat d'immatriculation
- La déclaration de cession d'un véhicule.
- La demande de certificat d'immatriculation.
- La déclaration de perte ou de vol d'un certificat d'immatriculation.

CONCERNANT LE PASSEPORT :

- La demande d'un acte de naissance.
- La pré-demande d'un passeport en ligne.
- La demande d'un passeport pour une personne majeure.
- La demande d'un passeport pour un mineur.
- L'achat d'un timbre fiscal.

CONCERNANT LE PERMIS DE CONDUIRE :

- La demande de code Télépoints.
- Le solde des points via France Connect.
- Le solde des points.
- La pré-demande de permis de conduire.
- Le résultat de l'examen du permis du conduire.

De plus, le site www.service-public.fr est LA référence officielle en matière de démarches administratives en ligne.

Si toutefois vous pensez avoir affaire à un site frauduleux, vous pouvez le signaler via le site de la DGCCRF :

www.internet-signalement.gouv.fr

Est-ce légal de faire payer les démarches administratives ?



Depuis de nombreuses années, nos administrations sont régulièrement saisies par des usagers qui se plaignent d'avoir acquitté plusieurs dizaines d'euros pour obtenir un service que l'administration est en mesure de leur fournir gratuitement.

Demande d'acte de naissance, ou de casier judiciaire... Ces démarches administratives sont gratuites mais on trouve sur internet de nombreuses offres proposant aux particuliers d'effectuer ces démarches à leur place contre paiement.

EST-CE LÉGAL ?

Oui sous certaines conditions à bien vérifier. Il faut savoir que le professionnel, la société ou le site qui propose des services payants pour aider les particuliers à réaliser certaines démarches gratuites peut le faire à condition de :



- Ne pas recevoir les documents officiels à la place du demandeur.
- Informer sur l'absence de droit de rétractation : une fois la commande passée, il n'est en principe plus possible d'annuler sans frais.
- Remettre une facture ou une confirmation de commande qui indique ses tarifs toutes taxes comprises (même si le coût des prestations est clairement indiqué sur son site ou dans une notice).

Si l'utilisateur n'a pas reçu le document demandé alors qu'il a réglé la prestation :

- Il doit contacter sa banque pour une éventuelle procédure d'annulation de paiement.
- Si la société est basée dans un pays de l'Union européenne, en Islande ou en Norvège, il doit contacter le centre européen des consommateurs (CEC) pour formuler une réclamation.

Si le professionnel ne remplit pas ces conditions, l'utilisateur peut alors être victime de ces escroqueries.

Il convient alors de l'orienter vers sa (DDPP) ou vers la plateforme Pharos :

• **Liste et coordonnées des DDPP / DDCSPP :**
www.economie.gouv.fr/dgccrf/coordonnees-des-DDPP-et-DDCSPP

• **Adresse de la plateforme Pharos :**
www.internet-signalement.gouv.fr

Les professionnels ou institutionnels qui constatent ce type d'agissements peuvent les signaler à :

Sne-csce@dgccrf.finances.gouv.fr

Source : www.economie.gouv.fr/dgccrf/vigilance-dans-demarches-administratives-payantes

JAN TP

• Aménagements ext. • Terrassement
• Réseau • Assainissement • Vidange de fosses
• Débouchage
56400 Pluneret - Auray
Tél. : 02 97 24 00 97
www.jan-entreprise.com



Axa

QUENARDEL - KALKSZTEIN

58 avenue Foch
56400 Auray
Tél. : 02 97 56 58 58



Fabrication d'un piège selectif pour capturer les frelons asiatiques



Matériel nécessaire

- 2 bouteilles plastiques rigides de 1.5 L
- Un cutter ou des ciseaux
- Un fil de fer de 40 cm environ
- Un fer à souder ou une pointe (100-110) chauffée sur le gaz

Fabrication



1 / Prenez 2 bouteilles d'1.5 L



2 / Coupez la partie supérieure de la Première bouteille pour former un entonnoir



3 / Emboîtez l'entonnoir dans la bouteille



4 / Prenez la deuxième bouteille et découpez là à chaque extrémité afin que cette partie vous serve de toit à votre piège



5 / Faites une ouverture du diamètre de votre bouteille



6 / Placez le toit au-dessus de l'entonnoir afin d'éviter que votre piège devienne un « pluviomètre »



7 / Réalisez, à l'aide d'un fer à souder ou d'une pointe chaude, des orifices de 5 à 5.5 mm entre la chambre de piégeage et l'entonnoir de manière à laisser s'échapper les petits insectes non ciblés



8 / Afin d'éviter la noyade de ces insectes, il est conseillé de placer, avant la pose de l'entonnoir, des galets dans le fond du piège. Vous percerez ensuite l'assemblage de deux petits trous l'un en face de l'autre. Un fil de fer de 40 cm environ servira d'anse



9 / Placez l'appât (ex : 2/3 Bière + 1/3 sirop de fraise ou du panaché) dans le piège en dessous du niveau des galets

Noël Evenas
Couverture / Zinguerie
• Demoussage • Bardage
Kerhouil
56400 Plumergat
Tél. : 02 97 57 64 10



Neuf - Entretien

MegAgence 56

CONSULTANTS IMMOBILIERS INDÉPENDANTS

56400 Sainte-Anne d'Auray
Port. : 06 87 27 40 60
sylvie.salese@megagence.com



Nouveaux commerçants et services

Agent immobilier indépendant

MEG AGENCE

Nouveau contact : Gaëlle BODIN
06 15 58 16 88

ECRIVAIN PUBLIC

Mme Sylvie SALESSE vous aide pour toutes vos démarches administratives ou autres, que vous soyez particulier ou professionnel.
06 87 27 40 60

Pour vos réceptions, nous vous rappelons que vous pouvez faire appel aux traiteurs de la commune :

- LES BOUCHÉES D'ALEXANDRE :
6 place Nicolazic - 02 97 57 63 40
- LE LAIN : Rue du Parc - 02 97 58 50 74
- Gaëtan LE MAÎTRE : 5 rue Kersuben - 07 68 56 47 31

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Infos réglementaires

Vitres surteintées à l'avant

À partir du 1^{er} janvier 2017, les vitres du pare-brise et les vitres latérales avant, côté conducteur et côté passager, des automobiles doivent avoir une transparence suffisante, aussi bien de l'intérieur que de l'extérieur du véhicule, et ne provoquer aucune déformation notable des objets vus par transparence, ni aucune modification de leurs couleurs.

Le surteintage des vitres avant représente un danger en matière de sécurité routière. De l'extérieur, il devient difficile, voire impossible, de maintenir le contact visuel avec le conducteur et ainsi d'anticiper sa conduite. Celui-ci contribue, par ailleurs, à dissimuler des infractions graves comme l'usage du téléphone au volant ou le défaut de port de la ceinture de sécurité.

Le non-respect de cette réglementation entraîne une amende de 135 euros assortie d'un retrait de point sur le permis de conduire.

Le port du casque à vélo

A compter du 22 mars 2017, le port du casque à vélo est obligatoire pour les enfants de moins de 12 ans, aussi bien au guidon de leur vélo qu'en tant que passagers.

Les chocs à la tête chez les jeunes enfants peuvent causer des traumatismes plus graves que chez les adultes ou adolescents. Le casque diminue le risque de blessure sérieuse à la tête de 70%, le risque de blessure mineure de 31% et le risque de blessure au visage de 28%. Le port du casque diminue drastiquement le risque de perte de connaissance : à plus de 10km/h, il passe de 98% dans le cas d'une tête non casquée à 0,1% pour une tête casquée.

Si un adulte transporte à vélo un enfant passager non casqué ou accompagne un groupe d'enfants non protégés, il risque une amende de 90 euros.

Bilan de l'insécurité routière

3469 personnes seraient décédées sur les routes de France métropolitaine en 2016, soit 8 personnes de plus qu'en 2015.

Les blessés hospitalisés, les blessés et les accidents corporels seraient en légère hausse (respectivement +2.3%, +2% et +1.1%). La mortalité des automobilistes, en hausse quasi-constante depuis 2013, semble présenter un changement de tendance depuis le printemps et termine avec une baisse de -2%. La mortalité des motocyclistes est stable, par contre celle des cyclistes et des piétons est en hausse respectivement de 7% et de 15% (72 piétons tués de plus qu'en 2015), il est à noter que dans cette catégorie les personnes de plus de 65 ans ont été particulièrement touchées.

Sarl Pierric Multi-Services

- Entretien de jardin
- Petits travaux de bricolage
- Dépannage et réparation
- Installation et menuiserie
- Serrurerie et débarras divers



DEVIS GRATUITS

Rambeau Frères
56400 Sainte-Anne d'Auray
Port. : 06 73 58 87 15



Confort Thermique

Entretien & Dépannage
Chauffage

56400 Auray
Tél. : 02 97 24 26 62
confortthermique@wanadoo.fr



Sécuritest

CONTRÔLE TECHNIQUE AUTOMOBILE

Face au Carrefour Market
56400 Pluneret
Tél. : 02 97 50 79 66





Concours photos 2017 « Au fil des saisons »

Grégory POL

Grégory Pol est un marin breton mais c'est aussi un photographe exigeant et sensible. Dès l'âge de 12 ans, il voulait rejoindre l'équipe du commandant Cousteau. Aujourd'hui à 42 ans, il réalise la partie imagée de ce rêve d'enfance.

Ses images nous ouvrent les portes des espaces préservés et rudes des territoires du bout du

monde. En surface, elles sont balayées par un vent de noroît qui nous fait frissonner et nous perce de ses cristaux de glace ; sous les eaux, elles nous entraînent dans le ballet figé d'un monde du silence. Voyager en images avec Grégory Pol, c'est aller à la découverte des beautés redoutables et fascinantes de notre planète bleue.

Plus d'infos :

www.gregory-pol-photographie.com



« Au fil des saisons »... Tel est le thème de la 8^{ème} édition du concours photos organisé par l'Office de tourisme et la ville de Sainte-Anne-d'Auray.

Qu'elle soit pétillante, pastelle, glaciale ou fleurie, chaque saison nous offre son lot de lumières, de couleurs, de paysages revisités... Ce constant renouvellement offre à nos yeux un spectacle permanent.

Quatre saisons d'ici et d'ailleurs, toute déclinaison sera la bienvenue.

Entre le 15 mars et le 15 mai, déposez ou transmettez jusqu'à 3 photographies à l'Office de Tourisme de Sainte-Anne-d'Auray (format papier 10X15 et numérique).

Après une présélection du jury composé

pour moitié de professionnels et présidé par Grégory POL, 15 photos seront retenues et agrandies pour être exposées du 15 juin au 15 septembre dans la rue de Vannes.

Durant cette période, le public participera au vote qui élira la photo lauréate 2017 par le biais de bulletins de vote disponibles à l'Office de Tourisme et en mairie, mais également par internet.

A la clé, les prix suivants (valeur en bon d'achat chez Ronan Le Guernevel, photographe à Auray) :

- 1^{er} prix : valeur 200 €
- 2^{ème} prix : valeur 100 €
- 3^{ème} prix : valeur 70 €

Comme l'an passé...

Une bourse au matériel photographique sera organisée le jour de la remise des prix : échange, vente...

INFOS PRATIQUES :

Bulletin de participation et règlement disponibles sur les sites internet suivants :

www.sainte-anne-auray.com

www.auray-tourisme.com

**Ou sur demande à l'Office de tourisme
1 rue de Vannes**

56400 Sainte-Anne d'Auray

Tél. 02 97 24 34 94

ste-anne@auray-tourisme.com

Marché « Cuisine, Terroir et tralala... 2017 »

Cuisine, Terroir et Tralala...2017 : Deux jours tournés vers la gastronomie et les produits de qualité.

Rendez-vous culinaire annuel, le marché « Cuisine, Terroir et Tralala... » se tiendra place Nicolazic le mercredi 17 et jeudi 18 mai. Placée cette année sous le thème de son 20^{ème} anniversaire, la manifestation, proposera aux visiteurs d'aller à la rencontre de nouvelles saveurs en dégustant les nombreuses spécialités présentes pour l'occasion.

« Comme chaque année, l'un des objectifs de ce marché est de valoriser des saveurs authentiques et de provoquer la rencontre entre les consommateurs et les producteurs venus de la France entière, pour un partage des vraies valeurs de la table ».

Ainsi, variés et nombreux seront les artisans de bouche présents sur le marché : viticulteurs, producteur de safran, biscuits secs, fromages de chèvre et de vache au lait cru, confiture, saumon fumé, volailles fermières, thé, rhum insectes, mais aussi fruits et légumes, escargots, huîtres, cidre, glaces, chocolat, champignons et autres boulangers. La liste est longue, pour le plus grand plaisir des visiteurs.

L'édition 2017 accueillera également les photos ayant participé au concours photos « Au fil des saisons » qui seront exposées à cette occasion chez l'opticien place Nicolazic. L'exposition permettra ainsi de présenter au public les nombreux clichés pris dans le cadre du concours, mais également de valoriser les initiatives artistiques locales.

Déroulement de la manifestation

MERCREDI 17 MAI :

- **15h : Ouverture du marché**
- **16h30 : Démonstration de cuisine** par l'association Cuisine entre amis (L'Auberge, l'Aubergine, Terre Mer) et quelques chefs du Morbihan.
- **17h : Concours du gâteau d'anniversaire** (à déposer à l'Auberg'ine entre 16h et 17h). Remise des prix des meilleurs gâteaux à 17h30 sur le marché.
- **18h : Cocktail** offert sur le marché
- **20h : Début du repas animé** « le Régal du Terroir ». Tarif : 40€/pers boissons comprises. (places limitées - réservation obligatoire au 02 97 57 61 55).

JEUDI 18 MAI :

- **10h - 17h : Marché**
- **10h : Atelier** pour les enfants des écoles de Sainte-Anne.

En plus...

Le jeudi, dans le cadre de la fête de la cuisine, les établissements organisateurs de la manifestation s'associent pour vous faire découvrir des menus à tarifs préférentiels.

Un repas à 4 mains sera proposé le jeudi soir à l'Auberge par les chefs des restaurants l'Auberge de Sainte-Anne-d'Auray et Terre Mer d'Auray.

Page facebook : <https://www.facebook.com/cuisineterroirtralala/>

INFOS PRATIQUES :

Contact exposants/artisan/commerçant de bouche à l'Auberg'ine :

02 97 31 37 19

Réservation repas à l'Auberge :

02 97 57 61 55

Renseignement manifestation

à l'office de tourisme : 02 97 24 34 94

Accueils de professionnels du tourisme à Ste-Anne

6 Tour Operators Brésiliens en avril à Ste-Anne-d'Auray

Dans le cadre de sa promotion internationale, l'Office de tourisme accueillera le samedi 1^{er} avril (et ce n'est pas une blague !) un groupe de Tour Operators brésiliens à la découverte des grands sites spirituels français.

Après un passage par Rouen, Chartres, Tours et Angers, ces six professionnels du tourisme feront une halte à Sainte-Anne-

d'Auray pour une visite du sanctuaire et une présentation de l'offre touristique « Groupe » de notre destination, en partenariat avec l'Agence de voyage réceptive BLB Tourisme d'Auray.

Ils termineront leur périple à Paris.

Accueil du séminaire Tourisme et Spiritualité en juin

Du 12 au 14 juin, une trentaine de représentants du tourisme spirituel fran-

çais feront escale à Sainte-Anne-d'Auray pour participer au séminaire annuel d'Atout France : directeurs d'offices de tourisme, recteurs de sanctuaires, agences de voyages, hôteliers....

L'Office de tourisme, organisateur de l'évènement, présentera nos atouts touristiques, nos richesses architecturales et culturelles, mais aussi l'évolution de notre destination, notamment par le biais des grands chantiers en cours. Outre les trésors de notre Ville Sanctuaire, nos visiteurs pourront découvrir plus largement le Morbihan Sud.

Infos Diverses

SDIS 56 - Service Départemental d'Incendie et de Secours

Vous avez besoin d'eux... Ils ont besoin de vous

La Sécurité Civile en France repose essentiellement sur l'action des sapeurs-pompiers. Ils sont répartis en 3 catégories : les sapeurs-pompiers militaires, les sapeurs-pompiers professionnels (qui ont un statut de fonctionnaires territoriaux) et les sapeurs-pompiers volontaires. Ces derniers représentent la part la plus importante des effectifs (environ 200 000 sur le territoire français).

Pour le Morbihan, les sapeurs-pompiers volontaires sont au nombre de 2 611 pour 353 sapeurs-pompiers professionnels, femmes et hommes. L'importance de cet effectif permet d'assurer une distribution des secours la plus appropriée qui soit. Pour pérenniser cette distribution et leurs effectifs, les centres de secours, et plus particulièrement celui de votre commune, ont besoin de volontaires pour s'engager au profit de la population.

C'est pourquoi, le Service Départemental d'Incendie et de Secours du Morbihan et la Mairie de Sainte-Anne-d'Auray vous invitent à rejoindre les rangs des sapeurs-pompiers volontaires d'Auray.

Cette activité ne s'inscrit pas dans le strict cadre du bénévolat. En effet, en tant que sapeur-pompier volontaire, vous bénéficierez d'indemnités horaires tant pendant vos temps de formation que sur celui passé sur les lieux des interventions.

A noter que ces indemnités ne sont pas impossibles, et n'entrent donc pas dans le calcul de vos revenus.

Il n'y a pas de profil type pour devenir sapeur-pompier volontaire. Chacun d'entre vous, femme ou homme, peut assurer ces missions qui sont en majorité des opérations de secours à personnes.

Dans cet objectif, le centre de secours d'Auray recherche des personnes susceptibles de rejoindre son effectif afin de le renforcer et permettre la pérennité de ses missions.

N'hésitez pas à contacter le chef de centre d'Auray, pour plus de renseignements. Le site Internet du SDIS 56 vous donnera également une vision du monde et de l'organisation des secours dans le Morbihan.

« Un engagement important, au service des autres ».

RENSEIGNEMENTS :

Auprès du centre de secours :

Mail : auray@sdis56.fr

Adresse du centre :

Rue du Danemark 56400 AURAY

Auprès de la Direction Départementale des Services d'Incendie et de Secours :

Adresse du site internet : www.sdis56.fr

SDIS 56

40 rue Jean JAURES - PIBS - CP 62
56038 - Vannes Cedex

Service du développement
du volontariat :

Chantal CASSAGNE au 02 97 54 56 25

Mail : cchassagne@sdis56.fr

Véolia
Propreté



Ressourcer le monde



OPS

Ouest Protection Sécurité

- Extincteurs • Alarme anti-intrusion
- Détection incendie

56400 Auray

Tél. : 02 97 24 02 04



Vie Culturelle

Livre



Marie Noëlle Audic-Brun vient d'écrire : « Mériadec, Reflets d'Histoire et bulles d'enfance ».

Ce livre est l'aboutissement de dix années de recherches. Après avoir rassemblé souvenirs, anecdotes et courriers anciens auprès de sa famille, elle est allée à la ren-

contre de personnes âgées de Mériadec et des environs, rassemblant ainsi des témoignages et photos anciennes. Puis elle a consulté les archives paroissiales, diocésaines, municipales et départementales et s'est appuyée sur de nombreux ouvrages historiques.

Ici, c'est la Grande Histoire qui va servir de décor à la petite histoire ; l'ouvrage replace Mériadec dans son contexte historique et géographique puis relate la création de la section de commune, la création de la paroisse qui s'étend au-delà des frontières administratives, jusqu'à la périphérie de Sainte-Anne-d'Auray. On y découvre aussi la création des écoles, l'histoire des châteaux, les fêtes, les pardons, la vie quotidienne, les croyances, les vieux métiers, les commerces, l'urbanisation, les deux guerres et les événements douloureux qu'elles ont engendrés à Mériadec, Sainte-Anne-d'Auray, Pluneret et les environs.



Le livre est en vente dans les commerces de Mériadec, le bureau de tabac-presse « Chez Chantal » à Sainte-Anne-d'Auray, le bar « Chez Monique » à Plumergat et le tabac-presse « Le Ségur » à Pluneret, ou directement chez l'auteure :

Tél. 02 97 57 64 09

Possibilité d'envoi postal.

CCAS

Séjour séniors

Le CCAS de Pluneret va reconduire le dispositif «Seniors en vacances » en partenariat avec l'ANCV.

Comme chaque année, le CCAS de Ste-Anne-d'Auray est partenaire de l'opération.

Le séjour se déroulera au village vacances de Saint-Clément-les-Baleines sur l'île de Ré avec de nombreuses visites sur l'île, du 24 juin au 1^{er} juillet 2017.

Si vous êtes intéressé par ce séjour, contactez le CCAS de Pluneret :

Tel : 02.97.24.49.60

Mail : ccaspluneret@gmail.com

Adresse : 3, Le Rohu 56400 Pluneret

Participation du CCAS au financement du transport.

Repas crêpes

Vous avez 70 ans et plus, la Mairie vous convie à un repas crêpes le jeudi 20 avril 2017 à 12h à l'Espace Camborne.

Service et animation assurés par le service jeunesse de Ste-Anne-d'Auray (11-17 ans) et le CCAS.

Menu à 8 € : apéritif breton, 2 galettes blé noir, 1 crêpe dessert et boisson comprise.

Des bulletins d'inscription sont à votre disposition en Mairie et les commerces de la commune.

Le règlement aura lieu le jour du repas.

Agenda

15 mars au 15 mai

Concours photos « Au fil des saisons » (voir article)

1^{er} avril

Accueil d'un groupe de Tour Operators brésiliens à la découverte des grands sites spirituels français, par l'Office de tourisme.

20 avril

Repas crêpes à 12h à l'Espace Camborne (voir article CCAS)

23 avril

Elections présidentielles

28 avril

Portes ouvertes à l'école Ste Anne-St Joachim

7 mai

Elections présidentielles

12 mai

Portes ouvertes de l'école du Cheval Blanc de 16h30 à 19h00

17 et 18 mai

Marché cuisine, terroir et tralala

Place Nicolazic - Renseignements : Office du tourisme 02 97 24 34 94 (voir article)

19 au 28 mai

Festival Itinéraires - Musique et patrimoine en Morbihan, organisé par l'Académie de musique et d'arts sacrés.

Du 30 mai au 5 juin

Semaine du développement durable et journée mondiale de l'environnement le 5 juin

11 juin

Elections législatives (députés)

Du 12 au 14 juin

Escale d'une trentaine de représentants du tourisme spirituel français pour participer au séminaire annuel d'Atout France : directeurs d'offices de tourisme, recteurs de sanctuaires, agences de voyages, hôteliers...

17 juin

Kermesse de l'école du Cheval Blanc

18 juin

Kermesse de l'école Ste-Anne-St Joachim.

18 juin

Elections législatives